

Séance du 02 mai 2025

Présents M. Mike Poiré / Bourgmestre
M. Stefano D'Agostino / Échevin, Lex Schwind / Échevin

M. Aender Schroeder, secrétaire communal

Excusé(e) //

Objet: Règlement temporaire de circulation - « Parking - Rue de l'Ecole »
Fête populaire « Parkfest » // 09.05.2025

Le Collège des Bourgmestre et Échevins,

Considérant qu'en date du vendredi, 09 mai 2025 une fête populaire sera organisée par l'association « Mäerzeger Musik » au parc communal ;

Considérant que pour des raisons de sécurité il y a lieu de réglementer la circulation ;

Vu la loi du 06 juillet 2004 modifiant la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu le règlement grand-ducal du 06 juillet 2004 portant réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

décide unanimement

de réglementer la circulation dans la **Rue de de l'École, à partir du jeudi, 08 mai 2025 pour une durée de plusieurs jours**, comme suit:

Article 1. – Stationnement interdit

Le stationnement sur une partie du parking situé dans la Rue de l'École est interdit pendant toute la durée de l'événement (y inclus les jours de montage et démontage) et suivant signalisation sur place.

Article 2. – Infractions

Les infractions aux prescriptions du présent règlement sont punies conformément à l'article 7 modifié de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Article 3. Confirmation

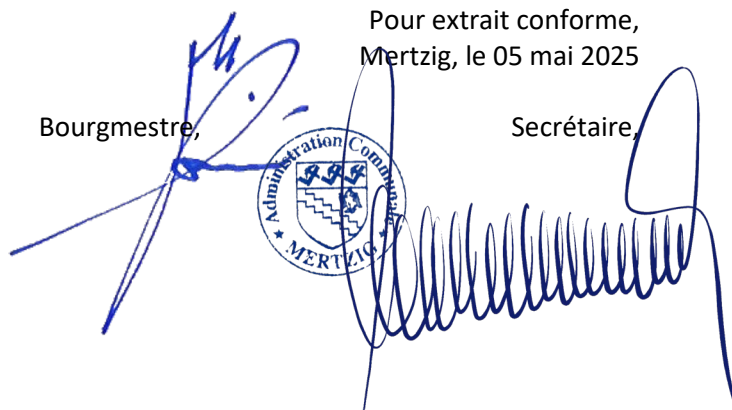
La présente sera soumise aux fins de confirmation au Conseil communal dans sa prochaine séance.

Le Collège échevinal,

Pour extrait conforme,
Mertzig, le 05 mai 2025

Bourgmestre,

Secrétaire,

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is more compact, while the one on the right is long and flowing. Between the signatures is a circular official stamp. The stamp contains a coat of arms in the center, with the text 'Administration Communale' around the top and 'MERTZIG' at the bottom.